

Galliance, filiale de la coopérative agricole Terrena, s'est donné pour mission de développer une filière avicole **économiquement et écologiquement durable** attachée à son territoire et respectueuse des générations futures.

Galliance agit pour **8 des 17 objectifs** de développement durable de l'ONU.



## 4 ENJEUX RSE



Valoriser le métier d'éleveur et l'animal en développant des filières durables soucieuses du bien-être animal



Développer durablement l'autonomie de production et une empreinte environnementale à impact positif



Ré-assurer le consommateur en développant en transparence des filières tracées et des produits nutritionnellement sains

Être un acteur responsable sur son territoire

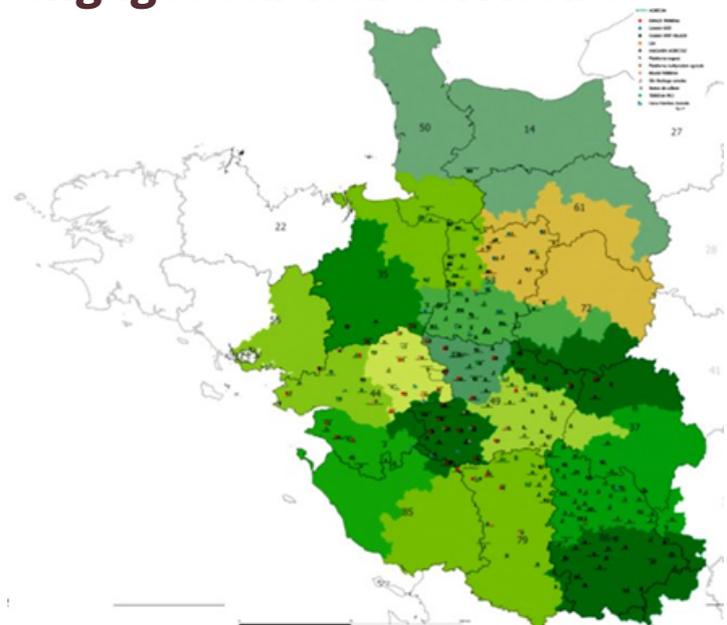
# 11 ENGAGEMENTS

pilotés et gouvernés



## Une RSE au service d'agriculteurs engagés sur leur territoire

Terrena est une coopérative d'agriculteurs du Grand Ouest qui valorise durablement les productions agricoles de ses adhérents à travers les filières alimentaires sur son territoire. Avec ses 19000 exploitations adhérentes et 11 300 collaborateurs, Terrena propose des aliments sains, accessibles et respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Terrena est engagée avec ses agriculteurs dans une démarche d'innovation agricole avec une ambition forte : redonner du sens à votre alimentation.



# Bien-être animal

Galliance a une longue histoire de pionnier du développement du bien-être animal, à la fois en interne et en partenariat avec les professionnels et associations du secteur :

1976

1979

2008

2019-2020



**Les Fermiers d'Ancenis** proposent des poulets fermiers Label Rouge élevés en plein air aux meilleures conditions de la profession



**Bodin** élève et commercialise les premiers poulets BIO



Les éleveurs de **Terrena** s'engagent dans la démarche **La Nouvelle Agriculture®**, en recherche permanente des meilleures pratiques



Galliance s'engage dans deux associations promotrices du bien-être animal : **LIT OUESTEREL** et **AEBEA\***

\*Association Etiquette Bien Être Animal

Galliance va plus loin depuis 2020...

Galliance collabore étroitement avec les associations de protection animale, les sélectionneurs et autres professionnels qui œuvrent à trouver des réponses économiquement accessibles à une amélioration durable du bien-être animal.



- Lumière naturelle
- Perchage / Picorage
- Densité réduite par rapport au standard
- Croissance plus lente par rapport au standard
- Outil d'évaluation du BEA
- Anesthésie gaz avec amélioration des conditions de transport et d'attente des animaux



- ✓ 100% à fin 2024
- ✓ 100%
- ✓ 100%
- ✓ 100%
- ✓ 100% en 2027 comparé à 40% en 2023

La diversité de ses filières différenciées, par rapport à la filière standard, permet à Galliance de répondre à des exigences de niveau A, B et C du référentiel LIT/AEBEA.

et prochainement....



100% des produits Label Rouge Fermiers d'Ancenis seront étiquetés sur leur niveau de BEA au second semestre 2024



1ère production fin 2023 de poulets conformes aux critères amont de l'ECC

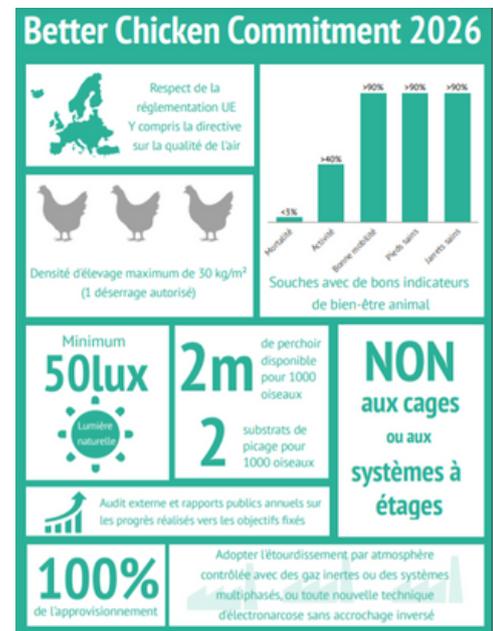


# Bien-être animal

Notre engagement et nos objectifs :

**1. Co-construire des *filières différenciées* en inscrivant les conditions d'élevage et d'abattage sur la voie et les principes de l'ECC\* (ou BCC).**

\*European Chicken Commitment ou Better Chicken Commitment



Galliance reste sur sa trajectoire de co-construire des filières différenciées soucieuses de concilier plus de bien-être animal sur les principes de l'ECC avec moins d'impact environnemental et plus de souveraineté alimentaire.

Cette dynamique est freinée depuis 2023 du fait d'un marché inflationniste et d'une difficulté à répercuter les surcoûts supportés par les abattoirs et les éleveurs aux clients et consommateurs.

Si certains délais s'en trouvent impactés, Galliance poursuit sa feuille de route :

- Un plan d'investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros est à l'étude pour passer de 3 abattoirs aujourd'hui à 6 demain en anesthésie gaz, soit 100% des abattoirs de poulets et de dinde à l'horizon 2028
- Galliance propose des poulets ECC\* issus de ses filières différenciées à tout client s'engageant à référencer des produits ECC dans le respect d'un délai de mise en œuvre de 12 à 18 mois en fonction des volumes

**1.1 : En 2026, Galliance livrera 100% des clients ayant référencé, dans les délais, des produits ECC\* issus de ses abattoirs.**

**1.2 : En 2030, 50% des volailles de notre coopérative seront élevées avec un accès à l'air libre ou une densité réduite avec un espace de vie amélioré.**

\*60% des abattoirs en anesthésie gaz en 2026 et 100% en 2028.

# Empreinte environnementale à impact positif

Lutte contre le changement climatique

Galliance poursuit son engagement pour du soja responsable en développant l'autonomie protéique\* en France.



**La croissance de nos volailles nécessite un apport en protéines végétales issues de cultures de soja ou d'alternatives comme le tournesol, la fèverole, le pois...**

## Galliance au travers de sa coopérative Terrena, agit en faveur d'un soja responsable depuis une vingtaine d'années :

- Développement de filières tracées sans OGM (<0,90%)
- Réduction du soja dans les formulations de nutrition animale au strict nécessaire
- Engagement pour un soja cultivé sans déforestation en 2025 dans le cadre de l'adhésion à la plateforme collaborative DURALIM qui promeut une alimentation durable et la préservation des écosystèmes



 **En 2024, plus de 75% du soja acheté est issu de zones non déforestées.**

## Galliance va plus loin :

- En co-construction avec les filières nutrition animale et végétale Terrena, ainsi qu'avec ses clients partenaires engagés dans cette voie, Galliance développe des alternatives au soja avec des protéines végétales origine France ou d'Europe continentale exclusivement, sur l'ensemble de sa production Label Rouge et La Nouvelle Agriculture.

 **A partir de 2025, Galliance pourra étendre l'origine France des protéines végétales, de sa production Label Rouge, à 100% de sa production de poulet et canard La Nouvelle Agriculture.**

- En cohérence avec Terrena 2030, Galliance inscrit l'autonomie protéique dans une démarche plus globale de réduction de l'empreinte carbone de ses produits conformément aux objectifs fixés par les accords de Paris.

**Avec environ 900 000 tCO<sub>2</sub>éq. sur la totalité de son périmètre, dont 85% liés aux achats, Galliance est en ordre de marche pour réduire de façon ambitieuse ses émissions à effet de serre sur les scopes 1,2, et 3.**



*\*Autonomie protéique : c'est favoriser la production de protéines végétales nécessaires à l'alimentation des animaux sans avoir besoin de recourir à des importations mondiales*

# Empreinte environnementale à impact positif

Nos engagements et nos objectifs :

**2. Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la neutralité carbone en développant la durabilité et l'autonomie protéique.**



**2.1 : A fin 2024, 100% du soja utilisé dans nos productions La Nouvelle Agriculture proviendra soit de France soit du continent Européen.**



**Duralim**

**2.2 : En 2025, 100% des apports en protéines végétales de Terrena utilisées dans nos productions seront issues de filières engagées zéro déforestation.**

**2.3 : En 2030, nous aurons réduit de 50% nos importations Terrena d'apports en protéines végétales hors Continent Européen.**



# Empreinte environnementale à impact positif

Nos engagements et nos objectifs :



**3. Diminuer les intrants et les consommations d'énergie tout au long de la supply chain et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).**



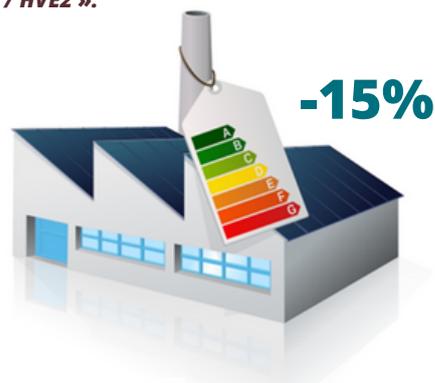
**3.1 : A fin 2022, 100% des élevages La Nouvelle Agriculture, toutes espèces confondues, sont certifiés CEEA2\*.**

*\*Certification Environnementale de niveau 2 des Exploitations Agricoles communément appelée « certification à haute valeur environnementale 2 / HVE2 ».*

**A fin 2025, nous visons ...**

**3.2 : ...une amélioration de la performance énergétique moyenne de nos usines (électricité/gaz/eau) de 15%.**

En parallèle, des études de faisabilité sont déjà lancées pour décarboner les sources énergies de nos usines grâce à des systèmes alternatifs (pompes à chaleur, biomasse...)



**3.3 : ...une amélioration de nos remplissages camions et colis pour atteindre une augmentation de notre poids moyen par palette de 20%.**

**3.4 : ...une réduction de nos émissions logistiques de gaz à effet de serre (GES) de 5% en activant les leviers identifiés dans notre engagement Fret 21.**

**4. Limiter et éco-concevoir les emballages.**



Barquette avec  
**60%**  
de PLASTIQUE  
RECYCLÉ

**Depuis 2022, 100% de nos emballages et de nos films alimentaires à destination du consommateur sont sans PVC et à fin 2025, nos emballages (hors films) seront recyclables ou à minima écoconçus, avec au moins 30% de matériaux recyclés.**

# Ré-assurer le consommateur

Nos engagements et nos objectifs :

Il est primordial d'avoir une alimentation équilibrée et saine, ni trop grasse, ni trop salée, ni trop sucrée. C'est pourquoi nous nous efforçons de vous offrir des produits nutritionnellement sains.

**5. Développer des produits nutritionnellement sains et réduire les additifs au strict nécessaire tout en supprimant les ingrédients controversés.**

**5.1 : A fin 2025, 85% des produits élaborés cuits à base de volaille, pour nos marques engagées\* dans la démarche, auront un Nutri-Score A ou B.**



\*Père Dodu, l'Atelier Père Dodu, Nature de France, Le Picoreur, Gastronomes Professionnels

**5.3 : A fin 2025, 100% des produits élaborés de nos marques, crus et cuits, auront 0 substance controversée.**



**5.2 : A fin 2025, tous les produits Père Dodu auront un maximum de 3 additifs (hors amidon).**



**6. Garantir une traçabilité accessible de la filière et promouvoir un approvisionnement issu soit de filières françaises soit UE maîtrisées et engagées dans une démarche continue de Bien-être animal et de démédecation.**



**6.1 : Tous nos produits entiers et découpes de volaille La Nouvelle Agriculture® sont issus de filières tracées avec un gencod accessible sur monagriculteur.coop**



**6.2 : En 2026, tous nos produits Père Dodu seront issus soit de filières françaises soit de filières européennes tracées et engagées.**

Galliance privilégiée des viandes d'origine France à chaque fois que les disponibilités matière et la compétitivité prix lui permettent, soit pour 2024 près de 2/3 de ses volumes.

# Être un acteur responsable sur son territoire

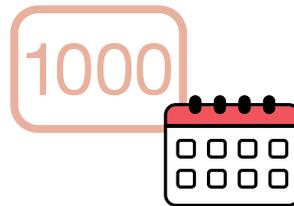
Nos engagements et nos objectifs :

Chez nous, agir en toute sécurité est un pré-requis. Nous oeuvrons pour améliorer le bien-être au travail de nos collaborateurs.

## 7. Garantir la *santé et la sécurité* au travail.

En 2025, nous visons ...

**7.1/2 : ...un taux de fréquence des accidents du travail <20 et 35% de nos ateliers avec 1000 jours sans accident.**



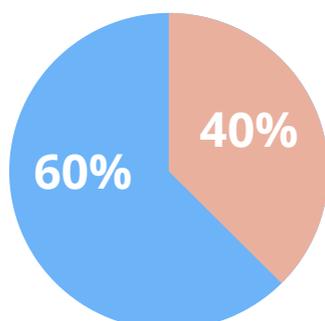
**7.3 : ...une diminution de notre taux de fréquence des maladies professionnelles à <10.**



## 8. Être un *employeur responsable de référence*.

**8.1 : Dès 2022, nous mettons à profit un budget supplémentaire spécifique pour les formations techniques et managériales équivalent à 0,3% de la masse salariale.**

**8.2 : Nous souhaitons œuvrer pour la parité homme/femme en encourageant et accompagnant les femmes de notre entreprise à prendre plus de responsabilité pour atteindre 40% de personnel encadrant féminin en 2025.**



Encadrant hommes

Encadrant femmes



# Être un acteur responsable sur son territoire

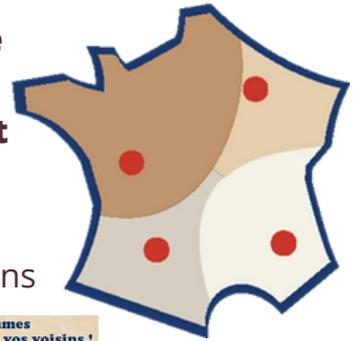
Nos engagements et nos objectifs :



**9. Promouvoir des filières à impacts positifs sur leur région et porteuses de sens pour les territoires (économie, emploi, environnement...).**

**9.1 : D'ici 2025, 50% du volume de produits entiers et découpes de volaille auront un ancrage régional\*.**

Nos filières à impacts positifs rapproche au maximum les bassins de production et de consommation.



**Nous sommes peut-être vos voisins !**  
Plus de 1 000 éleveurs  
Près de 1 900 emplois directs dans nos ateliers

**Douce France**  
Engagée pour la vie de nos régions



**\*Ancrage régional : produits dans une région où des liens renforcés sont établis avec des éleveurs de la coopérative ou distribués exclusivement dans sa région de production**

**10. Associer les éleveurs de notre coopérative ou leurs représentants à notre gouvernance et contractualiser leur rémunération.**

**Tous nos éleveurs sont contractualisés et sont représentés par au moins un éleveur à chacun de nos Conseils D'administration.**



**2025**  
**-15%**  
de déchets

**11. Activer les leviers permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire.**

**-70% DE PLASTIQUE\*\***



**\*\*Déchets non méthanisables ni valorisables**



# Objectifs et Indicateurs 2023



## Légende du graphisme :

- référence de départ 
- réalisé 2023 en progression  ou en régression 
- objectif cible 



# ENGAGEMENT 1 : Co-construire des filières différenciées en inscrivant les conditions d'élevage et d'abattage sur la voie et les principes de l'ECC.

## Objectif 1.1

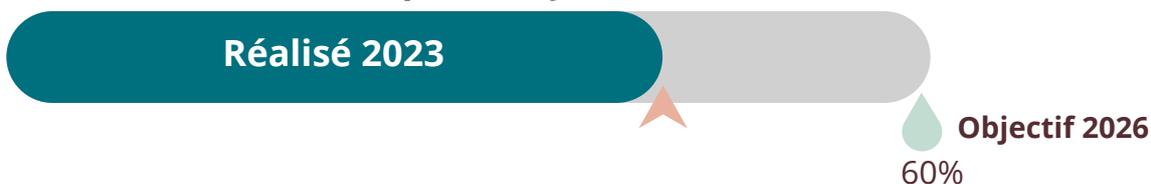
En 2026, Galliance livrera 100% des clients ayant référencé, dans les délais, des produits ECC\* issus de ses abattoirs. *Voir les 9 indicateurs ci-dessous.*

**% de volailles issues de la coopérative respectant la réglementation**



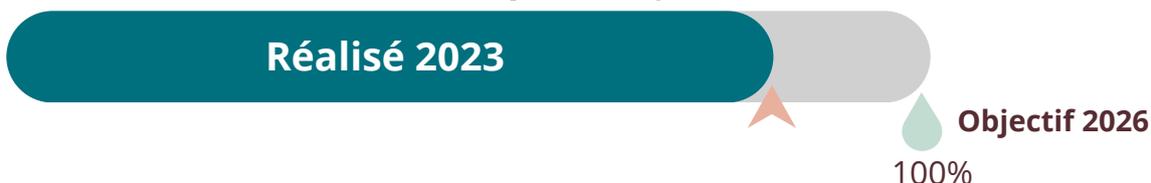
**% de volailles issues de la coopérative ayant de la lumière naturelle**

▲ Référence 2023 : 42.6%



**% de volailles différenciées\* issues de la coopérative ayant de la lumière naturelle**

▲ Référence 2023 : 84.5%



**% de volailles issues de la coopérative avec du perchage et picorage**

▲ Référence 2023 : 48.6%



**% de volailles différenciées issues de la coopérative avec du perchage et picorage**

▲ Référence 2023 : 96.5%



**% de volailles issues de la coopérative sans cage**



**% de volailles issues de la coopérative avec une densité inférieur ou égale à 30Kg/m<sup>2</sup>**

▲ Référence 2023 : 18.4%



**% de volailles différenciées issues de la coopérative avec une densité inférieur ou égale à 30Kg/m<sup>2</sup>**

▲ Référence 2023 : 36.6%



\*Volailles différenciées : volailles hors standard



# ENGAGEMENT 1 : Co-construire des filières différenciées en inscrivant les conditions d'élevage et d'abattage sur la voie et les principes de l'ECC.

## % de volailles issues de la coopérative avec une souche à croissance plus lente ECC



## % de volailles différenciées issues de la coopérative avec une souche à croissance plus lente ECC



## % des volailles issues de la coopérative étourdiées sous anesthésie gaz



## % des volailles différenciées issues de la coopérative étourdiées sous anesthésie gaz



## % des volailles issues de la coopérative étourdiées sous anesthésie



## % d'abattoirs livrés par la coopérative avec de la vidéosurveillance

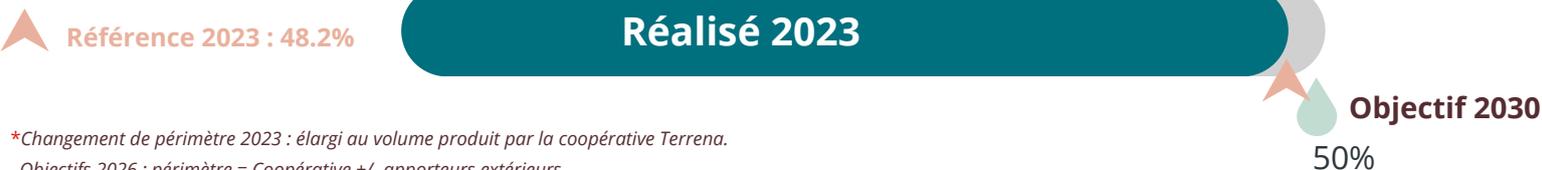


## % d'élevages différenciés de la coopérative bénéficiant d'audits tiers et de rapport annuel



### Objectif 1.2

## % de volailles de notre coopérative élevées avec un accès à l'air libre et/ou avec une densité réduite avec espace de vie amélioré comparé aux conditions standard



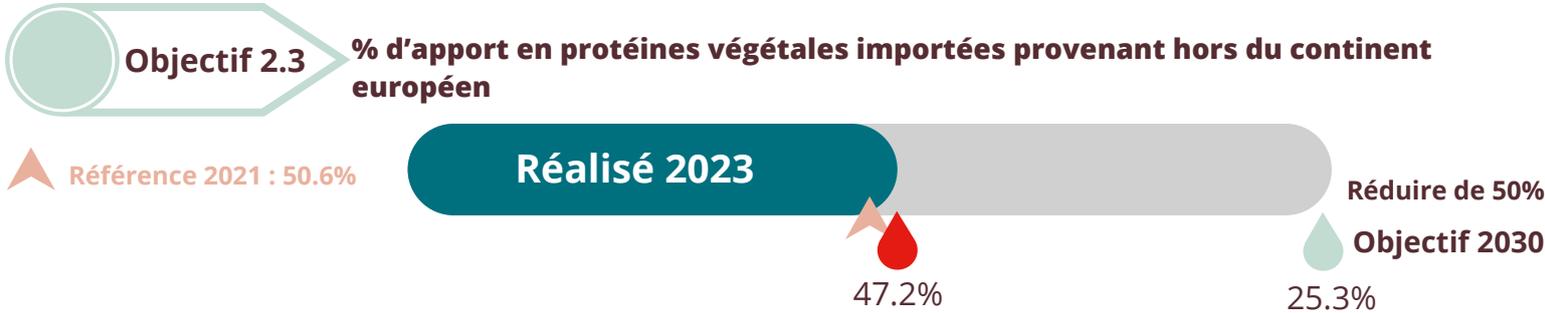
\*Changement de périmètre 2023 : élargi au volume produit par la coopérative Terrena.

Objectifs 2026 : périmètre = Coopérative +/- apporteurs extérieurs



## ENGAGEMENT 2 :

Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la neutralité carbone en développant la durabilité et l'autonomie protéique.



## ENGAGEMENT 3 :

Diminuer les intrants et les consommations d'énergie tout au long de la supply chain et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



\*Certification Environnementale des Exploitations Agricoles communément appelée « certification à haute valeur environnementale » ou HVE2.



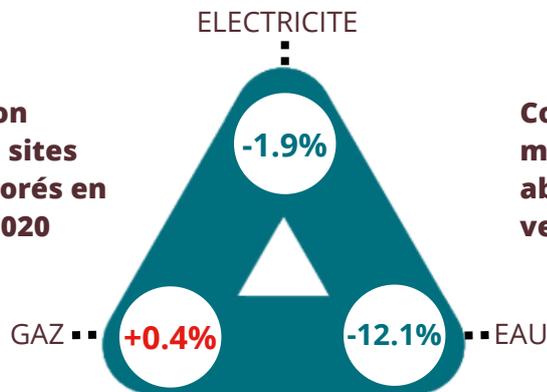
## ENGAGEMENT 3 :

Diminuer les intrants et les consommations d'énergie tout au long de la supply chain et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

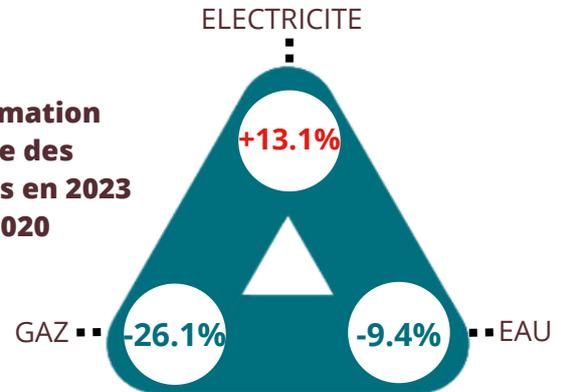
### Objectif 3.2

D'ici 2025, réduire de 15% les consommations d'énergie de nos usines

Consommation moyenne des sites produits élaborés en 2023 versus 2020



Consommation moyenne des abattoirs en 2023 versus 2020



### Objectif 3.3

Augmenter de 20% le poids moyen par palette

Référence 2022 : 363 Kg

Réalisé 2023

369Kg

435Kg

Objectif 2025

### Objectif 3.4

Réduire de 5% les émissions logistiques de gaz à effet de serre (KgCO<sub>2</sub>/Tonne transportée)

Référence 2022 : 51.8 KgCO<sub>2</sub>/To

Réalisé 2023

51

49.2

Objectif 2025



## ENGAGEMENT 4 :

Limiter et éco-concevoir les emballages.

### Objectif 4.1

% de nos emballages et films alimentaires sans PVC

Référence 2021 : 100%

Réalisé 2023

100%

Objectif 2022



## ENGAGEMENT 4 : Limiter et éco-concevoir les emballages.

**Objectif 4.2** % de nos références emballages à destination du consommateur (hors films) écoconçus et/ou recyclables\*



\*SOIT recyclables (sachant qu'un emballage est dit recyclable s'il a été collecté, trié et recyclé à grande échelle) SOIT éco-conçus c'est à dire fabriqués de façon à permettre une nouvelle vie après usage et pour lesquels sont prévus la mise en place de filières de recyclage à grande échelle d'ici 2025.

**Objectif 4.3** % de nos emballages à destination du consommateur (hors films) avec au minimum 30% de matériaux recyclés



## ENGAGEMENT 5 : Développer des produits nutritionnellement sains et réduire les additifs au strict nécessaire tout en supprimant les ingrédients controversés.

**Objectif 5.1** % des volumes produits élaborés cuits à base de volaille, pour nos marques engagées\* dans la démarche, affichant un Nutri-score A ou B



\*Père Dodu, l'Atelier Père Dodu, Nature de France, Le Picoreur, Gastronom Professionnel

**Objectif 5.2** % de nos produits Père Dodu n'ayant pas plus de 3 additifs (hors amidon)



\*Recul expliqué par l'arrêt de 4 références comprenant moins de 3 additifs



## ENGAGEMENT 5 :

Développer des produits nutritionnellement sains et réduire les additifs au strict nécessaire tout en supprimant les ingrédients controversés.

Objectif 5.3

% de nos produits Père Dodu n'ayant aucune substance controversée

Référence 2022 : 98%

Réalisé 2023

Objectif 2025  
98% 100%



## ENGAGEMENT 6 :

Garantir une traçabilité accessible de la filière et promouvoir l'approvisionnement issu soit de filières françaises soit UE engagées dans une démarche continue de Bien-être animal et de démédication

Objectif 6.1

% de nos produits entiers et découpes de volaille La Nouvelle Agriculture issus de filières tracées avec un gencod accessible sur monagriculteur.coop

100%

Objectif 6.2

% de nos viandes pour nos recettes Père Dodu issues soit de filières françaises soit de filières européennes tracées et engagées

Référence 2021 : 59%

Réalisé 2023

58%

Objectif 2025  
100%

\*Recul ponctuel expliqué par des difficultés de disponibilité matière corrigée début 2024 par un % origine France de près de 2/3.



Acteur responsable sur son territoire

## ENGAGEMENT 7 : Garantir la santé et la sécurité au travail

### Objectif 7.1 Taux de fréquence des accidents du travail

Référence 2021 : 39.1

Réalisé 2023

24.8

Objectif 2025

<20

### Objectif 7.2 % de nos ateliers sans aucun accident du travail depuis plus de 1000 jours

Référence 2021 : 21%

Réalisé 2023

22%

Objectif 2025

35%

### Objectif 7.3 Taux de fréquence des maladies professionnelles

Réalisé 2023

Référence 2021 : 14.2

15.9

Objectif 2025

<10



Acteur responsable sur son territoire

## ENGAGEMENT 8 : Être un employeur responsable de référence

### Objectif 8.1 Part du budget formation additionnel (0,3% de la masse salariale chaque année) effectivement consommée

Référence 2021 : 0%

Réalisé 2023

Objectif 2022

100%

### Objectif 8.2 % du personnel encadrant femmes

Référence 2021 : 35%

Réalisé 2023

35%

Objectif 2025

40%



## ENGAGEMENT 9 :

### Promouvoir des filières françaises à impacts positifs sur leur région et porteuses de sens pour les territoires (économie, emploi, environnement)

**Objectif 9.1**

**% du volume de nos produits de volaille natures avec un ancrage régional**

▲ Référence 2021 : 42.8%



Réalisé 2023



● Objectif 2025

\***Ancrage régional** : produits dans une région où des liens renforcés sont établis avec des éleveurs de la coopérative ou distribués exclusivement dans sa région de production.



## ENGAGEMENT 10 :

### Associer les éleveurs ou leurs représentants à notre gouvernance et contractualiser leur rémunération

**Objectif 10.1**

**100% de nos Conseils d'Administration ont au moins un représentant éleveur**



100%

**Objectif 10.2**

**100% de nos éleveurs sont contractualisés**



100%



## ENGAGEMENT 11 :

### Activer les leviers permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire

**Objectif 11.1**

**Réduire de 15% la quantité de déchets non méthanisables et non valorisables de DIB (Déchets Industriel Banaux) par tonne de produit finis**

▲ Référence 2021 : 12.3Kg



Réalisé 2023



12.3Kg



● Objectif 2025  
11.1Kg